

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

REÇU 29 DEC. 2009

VALABLE 5 ANS à partir du 17/12/2009

N° 14896-09

MATERIAU PRESENTE PAR : ALKOR DRAKA S.A.S
75, rue Pasteur
60140 Liancourt
FRANCE

REFERENCE COMMERCIALE : Vulcan® SCENIC 1031

DESCRIPTION SOMMAIRE : Feuille souple de PVC plastifié et ignifugé dans la
masse
Masse surfacique : 426 g /m²
Epaisseur : 0,3 mm
Coloris présentés : blanc (1242) – écru (1305)
gris foncé (20007)

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 14896-09 du 17/12/2009

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

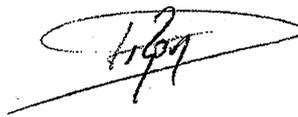
Au Bouchet, le 17/12/2009

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
B.HEUZE



Responsable de l'essai

D. DI EGIDIO



Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

